

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 2 portant, pour l'année 1952 désignation des assesseurs près les Tribunaux des premier et second degrés.

n° 2

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 janvier 1952

Numéro JO  
n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro  
1 mars 1952

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 4 juin 1958 relatif à l'organisation de la Justice autochtone à la Côte Française des Somalis

**Vu** l'arrêté du 28 octobre 1938 portant application du décret du 4 juin 1938 susvisé

**Vu** l'arrêté du 26 janvier 1939 concernant les Tribunaux autochtones d'Aïi-Sabieh

**Vu** le décret du 12 septembre 1946 modifiant l'article 2 du décret du 4 juin 1938 susvisé

**Vu** le Décret n° 46-2232 du 16 octobre 1946 complétant le décret du 30 avril 1946 portant suppression de la Justice autochtone en matière pénale

**Vu** les propositions des Commandants de Cercles; Après avis du Procureur de la République, Chef du service judiciaire,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont nommés, pour l'année 1952, assesseurs près les Tribunaux du premier et du second degré de la Côte Française des Somalis, les Notables dont les noms suivent : CERCLE DE DJIBOUTI TRIBUNAL DU PREMIER DEGRÉ Coutume Dankalie Assesseurs titulaires : MM. Dini Mohamed, Adael, Mabarabout, Marabout ( quartier n° ) , Aref Bourhan, Hassobs, chef du quartier européen. Assesseurs adjoints : MM. Mohamed Ali, Badoïts-Mels chef de quartier n° 4: Oumed Abdallah, Hassoba, commerçant (quartier n° 1). Coutume Somalie Assesseurs titulaires : MM, Sougue Miguil, Issa Fourlaba, commerçant (quartier n° 6): Moussa Galiie, Gadahourcy, employé aux Messageries Maritimes (domicilié au quartier n° 4). Assesseurs adjoints : MM. Cheick Faye, Issa Marnassan, Imam de Mosquée (quartier n° 4): Abdtlilahi Ibrahim, Somali Cheikach, commerçant (quartier n° 4) : Hachi Mohamed Ali, Abérawal, Mikaël, commerçant (quartier n° 3). Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Saleh Ahmed Ali Koubati, commerçant (quartier européen) ; Ahmed Abdourab, entrepreneur (quartier n°1). Assesseurs adjoints : MM. Mahmoud Dorani, entrepreneur (quartier européen) Abdallah Mohamed Moana, commerçant-menuisier (quartier n° 4). Coutume Soudanaise Assesseur titulaire : M. Cheïk Abdi, Marabouït (quartier n° 4). TRIBUNAL DU SECOND DEGRÉ Coutume Dankalie Assesseurs titulaires MM. Mohamed Bourhan, Ablé, commerçant (quartier n° 1); Cheik Mohamed Ibrahim, Hassoba, commerçant (quartier n° 2). Assesseur adjoint : M. Aboubaker Amoudou, Mahanlita, employé aux Salines. Coutume Soinalie Assesseurs titulaires : MM. Darar Guedi, Issa Ourouéné, chef de quartier n° 1: AGen Issa, Gadahourcy, chef de quartier n° 5. Assesseurs adjoints : MM. Djibba Doudeye, Issa Fourlaba, employé aux Salines ; Ismaël Khaïre, Abéraoual,

ancien sergent-chef de la Milice. Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Faki Abdou Alim, Imam de la Mosquée Hamoudi ; Ali Mohamed Al Chami, commerçant (quartier n° 2). Assesseurs adjoints : MM. Hadji Said Kassim, commerçant quartier n° 4); Tabet Ali, commerçant (quartier n° 4). Coutume Soudanaise Assesseur titulaire : M. Mohamed Bakit, propriétaire de boutique (quartier n° 4). CERCLE D'ALI-SABIEH TRIBUNAL DU PREMIER DEGRÉ Coutume Somalie Assesseurs titulaires : MM. Arre Khaïre, Issa Horoné Rer Dawalé ; Dide Douale, Issa Rer Guédidche Rer Hassan. Assesseurs adjoints : MM. Khaïre Nour, Issa Cdahgob, Rer Chinni : Farah Eltire, Issa Rer Yaroun. TRIBUNAL DU SECOND DEGRÉ Coutume Somaie Assesseurs titulaires : MM. Hadj Khaïre Kavad, Issa Rer yaroun ; Ahmed Arbi Issa Fourlaba Ammahdlé. Assesseurs adoints : MM. Eimi Odah, Issa Odahgob ; Waberi Assowe, Issa Fourlabs. CERCLE DE DIKHIL TRIBUNAL DU PREMIER DEGRÉ Coutume Dankaiie Assesseurs titulaires : MM. Moussa Dana, Akel Debné ; Arbahin Moussa, Akel Adorassou. Assesseurs adjoints : MM. Oumar Gonale, Akel Debné ; Odoum Sanalasse, Akel Adorassou. Coutume Somalie Assesseurs titulaires : MM. Arte Elmi, chef de village ; Waberi Doudeye, Akel Issa. Assesseurs adjoints : MM. Waberi Oufane, Issa, commerçant ; Hassan Boulale, Issa, commerçant. Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Alwan Chamsan, commerçant ; Mohamed Hessian, agent de l'Administration. Assesseurs adjoints : MM. Ahmed Alaoui, commerçant ; Abdourahman Koubech commerçant. TRIBUNAL DU SECOND DEGRÉ Coutume Dankalie Assesseurs titulaires : MM. Arbahim Anfade, Akel General ; Loïta Houma, Akel Debné. Assesseurs adjoints : MM. Hamadi Odoum, Akel Adorassou ; Abdallah Gaditto, Akel Adorassou. Coutume Somalie Assesseurs titulaires : MM. Waaïs Roble, Akel Général, Issa ; Hadji Moussa, commerçant. Assesseurs adjoints : MM. Elmi Affasse, Issa, Cadi : Hadii Farah, Issa, commerçant. Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Saïd Abdou, Immam, commerçant ; Sef. Ali, commerçant. Assesseurs adjoints : MM. Hadji Ali, commerçant ; Saïd Abdallah, planton de l'Administration. CERCLE DE TADJOURAH TRIBUNAL DU PREMIER DEGRÉ Coutume Dankalie Assesseurs titulaires : MM. Ali Omar Gadile, Akel Séka-k-Hassoba ; Mohamed Houmed, Akel Garaïssa. Assesseurs adjoints : NM. Maki Ibrahim, Imam ; Mohamed Ali, commerçant. Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Saïd Abdallah, Nacouda : Taher Saleh, commerçant. Assesseurs adjoints : MM. Hadi Mouchid, artisan : Ali ismaïl, commerçant, TRIBUNAL DU SECOND DEGRÉ Coutume Dankalie Assesseurs titulaires : MM. Houmed Habib, Vizir de Tadjourah; Chehem Daoud, Akel Fokba-k-Derméla. Assesseurs adjoints : MM. Houmed Ibrahim Banoïta, notable ; Gadito Rouffa, Akel Data Ablé. Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Abdallah Bataye, commerçant ; Omar Maïloulid, commerçant, Assesseurs adjoints : MM. Ali Mohamed Behem, artisan : Mohamed Awad, commerçant. SUBDIVISION ADMINISTRATIVE d'OBOCCK Coutume Dankalie Assesseurs titulaires : MM. Ali Mohamed Warky, Akel : Dagueh Youssouf, chef de village. Assesseurs adjoints : MM. Abdallah Houmed, commerçant : Meke Abdallah, commerçant: Coutume Arabe Assesseurs titulaires : MM. Saleb Ragueh, commerçant : Chamsan Saleh, commerçant.

---

#### Art. 2

Le present arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

**Le Gouverneur.N. SADOUL.**